

COUR SUPREME DU MALI

SECTION JUDICIAIRE

Chambre Commerciale.

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But- Une Foi

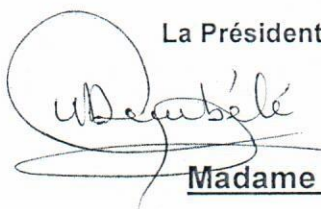
**ROLE D'AUDIENCE ORDINAIRE DE LA CHAMBRE COMMERCIALE DU
MARDI 22 JUILLET 2025 ET JOURS SUIVANTS S'IL Y A LIEU.**

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS DES PARTIES ET LEURS AVOCATS	NATURE DE L'AFFAIRE
	<u>AFFAIRES EN DELIBEREES</u>	
01	Mahadi SISSOKO C/ Youssouf TRAORE <u>AVOCATS</u> : Maître Baba D. SISSOKO, Maître Abdoulaye SANGARE et Maître Aliou Boubacar	Réparation de préjudice
02	La Compagnie d'Assurances Lafia-SA R/son DG C/ la Société Energie du Mali (EDM-SA) R/ Oumar DIARRA. <u>AVOCATS</u> : La SCPA YATTARA SANGARE et PRAE LAW FIRM.	Appel en Garantie
03	Diadié SARAMBOUNOU C/ HF Mamadou DIAO R/ Ya DIAO. <u>AVOCATS</u> : Maitre Mariam DIAWARA et Cabinet d'Avocats LTC.	Réparation de préjudice restitution de biens et réintégration
	<u>AFFAIRE RENVOYEE</u>	
04	Banque Commerciale du Sahel (BCS-SA) C/ la Société CISSE Technologie SARL <u>AVOCATS</u> : Maître Djibril GUINDO et Maître Moussa SINAYOKO,	Reddition de Compte
	<u>AFFAIRES NOUVELLES</u>	
05	Claude Tié SANOU C/ la Société Premier BET (PMU – Mali) R/Jihad MMERHEY. <u>AVOCATS</u> : Maître Robert SANOU et Cabinet Bouba Conseil (Maître Drissa DOUMBIA)	Opposition à injonction de payer

06	Maître Minkoro TRAORE C/ Sékou DRAMERA AVOCATS : Maître Mahamadou DRAGO et Mah Mamadou KONE	Résiliation de bail et expulsion
07	Le Réseau des Caisses d'Epargne et de Crédit Nyésigiso C/ Dame Aïcha SYLLA AVOCATS : Maître Patrick Vincent DIARRA et Cabinet SOUMARE-FANE	Annulation de vente
08	La Société RELAXE C/ la Société ARES Internationale-SARL R/Mme Fanta OUATTARA AVOCATS : Cabinet BRYSLA, Maître Mahamadou DRAGO et Maître Abouba Aly MAIGA	Réparation de Préjudice
09	La Société Immobilière Baïssa Sadio DJIGUE C/ La Fondation Maarif de Turquie AVOCATS : Mah Mamadou KONE et Abouba Aly MAIGA	Réparation de préjudice
10	La Société BADREDINE & Fils-SA R/Nabil BADREDINE C/ Bank Of -Mali- SA AVOCATS : Maître Maxime POMA et Maître Clément DEMBELE	Contestation de créance
11	HF. Ismaïla DRAME R/ Khalifa DRAME C/ Société GDCM AVOCATS : SCP YATTARA- SANGARE et Cabinet Héra Conseil	Contestation de congé, Contestation d'obligation contractuelle, réparation de préjudice

Bamako, le 16 Juillet 2025

La Présidente de la Chambre Commerciale



Madame BERTHE Rose DEMBELE